



Administration Communale
d'Aubange

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du : 14 octobre 2024

Présents : M. KINARD, Bourgmestre-Président.
Mme BIORDI, Echevine et MM. BINET, GUERISSE, LAMBERT, ROSMAN, Echevins.
Mmes AUBERTIN, CORDONNIER, DAEMS, LARDOT et M.M. AREND, BODELET, CAREME, FECK,
GOOSSE, JANSON, LAURENT, LUCAS, PIERRET, SPOIDENNE, WEYDERS, Conseillers communaux.
Mme HABARU, Présidente du CPAS.
Mme TOMAELLO, Directrice générale.

Excusés : M. DONDELINGER, Conseiller communal.
Mmes MENON, SMETS, Conseillères communales.

Délibération n°3020: Décision de vendre du bois de chauffage, le 30 novembre 2024 à 9h00 à la salle du Château – Ecole Libre à HALANZY et approbation des conditions particulières relatives à la vente.

Le Conseil,

Vu le Code Forestier, notamment l'article 78 ;

Considérant la vente publique de bois de chauffage communaux qui se déroulera, par enchère, le samedi 30 novembre 2024 à 9h00, à la salle du Château – Ecole Libre – Grand-Place 12 à HALANZY, cette vente sera placée sous la présidence du Directeur Financier, Monsieur MONHONVAL Antoine, et de l'Echevin des travaux Monsieur GUERISSE Michel ;

Considérant que la liste et les conditions particulières des 35 lots établies par le garde forestier seront disponibles sur le site de la Ville d'AUBANGE, ainsi qu'au service secrétariat ;

Considérant que les lots de bois de chauffage se situent au Bois Haut de HALANZY, à la Pralle et à l'Aunou RACHECOURT ;

Considérant que différents lots peuvent être visités en semaine sur rendez-vous auprès de Monsieur Eric DENDAL (0479/86.65.61) agent du DNF ;

A l'unanimité ;

DECIDE :

Article 1er : d'approuver la vente de bois de chauffage le 30 novembre 2024, à 9h00, à la salle du Château – Ecole Libre, Grand-Place 12 à HALANZY.

Article 2 : d'approuver les conditions particulières relatives à la vente.

DESIGNE Monsieur Michel GUERISSE, Echevin des travaux ayant la gestion des bois dans ses attributions, ainsi que Monsieur Antoine MONHONVAL, Directeur Financier, pour assurer la présidence lors de cette vente.

Le Directeur général
(s) TOMAELLO H.

Le Directeur général

TOMAELLO H.

Par le Conseil :

Pour extrait conforme,
ATHUS, le 15 octobre 2024



Le Président
(s) KINARD F.

Le Bourgmestre

KINARD F.